LE BILAN CARBONE™

Une méthodologie pour agir face au changement climatique

L'objectif :

> Evaluer votre dépendance vis-à-vis des sources d'énergies fossiles
> Evaluer les émissions de gaz à effet de serre induites par l'activité de votre entreprise

L'offre :

> Sensibilisation du personnel par le conseiller des CCI d'Auvergne à l'effet de serre et ses conséquences sur le climat (1 jour)
> Intervention d'un consultant spécialisé afin de mener l'entreprise à la réalisation de son Bilan Carbone™ (5 jours)

Le coût :

> Pour les PMI : 1 700 € HT* grâce au soutien financier des partenaires du programme
> Pour les non PMI, l'ADEME peut proposer une aide financière jusqu'à 50 % (dépenses éligibles plafonnées à 15 000 €) pour l'accompagnement par le consultant

* coût prévisionnel

Les CCI d'Auvergne
Représenter et servir l'Entreprise

objectif économie d'énergie Auvergne